



Droit à l'image édition

Par Samleana

Bonjour

Je souhaiterai publier une BD dans laquelle j'utiliserai l'image de personnalités publiques, comme une sorte de caricatures. Est ce que je risque des poursuites ? Dois-je avoir l'autorisation des personnes conecernées?

Merci

Par ESP

Bonjour

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la CNIL

On parle de votre sujet ici...

[url=https://www.alexia.fr/fiche/9413/droit-d-auteur.htm]https://www.alexia.fr/fiche/9413/droit-d-auteur.htm[/url]